

\$ Le DNB (Diplôme National du Brevet)

- → Le Diplôme National du Brevet permet d'évaluer les compétences acquises par l'élève à l'issue du collège et du cycle 4.
- → Le DNB s'obtient par les notes :
 - du contrôle continu qui représente 400 points :
 - l'évaluation des huit composantes du socle commun de compétences, de connaissances et de culture (SCCC) entre dans le calcul des points pour l'obtention du brevet.
 - la maîtrise de chacune des huit composantes su socle commun est évaluée lors du dernier conseil de classe de 3^{ème}.



RAPPEL

Le SCCC s'articule autour de **cinq domaines huit composantes** (les quatre objectifs du premier domaine et les quatre autres domaines)

Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer

1.1 : comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'écrit et à l'oral ;

1.2 : comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale (ou une deuxième langue étrangère);

1.3: comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques ;

1.4 : comprendre, s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps.

Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre

Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen

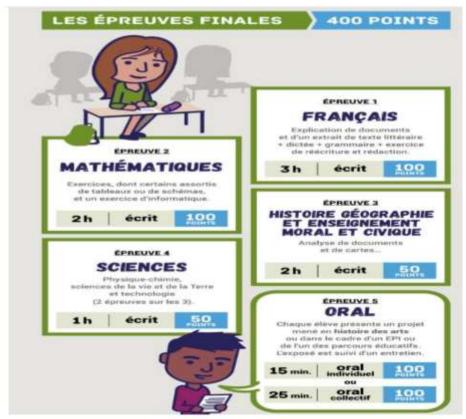
Domaine 4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques

Domaine 5 : Les représentations du monde et l'activité humaine.

2 de **l'examen final** qui représente **400 points** :

- quatre épreuves écrites : 300 points

- une épreuve orale : 100 points



→ Pour être déclaré **admis** au DNB, il faut cumuler **400 points** sur un total de 800 points (soit 10/20)



→ Des **mentions** sont attribuées selon le barème suivant :

\$ Les quatre épreuves écrites - 300 points

Français	Mathématiques	Sciences	Histoire - Géographie
100 points	100 points	50 points	50 points
3 heures	2 heures	1 heure	2 heures

\$ L'épreuve orale - 100 points

- → D'une **durée de 15 minutes**, l'épreuve orale évalue votre **capacité à exposer un projet** et est notée sur **100 points**.
- → Vous devez présenter **un projet, de votre choix**, que vous avez étudié lors des **EPI** (Enseignements pratiques interdisciplinaires), **d'un parcours éducatif** (Avenir, Citoyen, Education culturelle et artistique) ou en **histoire des arts.**
- → L'oral se déroule en deux temps :
 - présentation du projet (5 minutes)
 - **Q**questions du jury (10 minutes)
- → Vous pouvez **présenter le projet seul ou en groupe de 2 ou 3** (le temps de l'oral étant différent).



→ L'épreuve de français se compose de deux parties obligatoires :

O PARTIE 1 📽 1h30 sur 60 points

Grammaire et compétences linguistiques et Compréhension et interprétation (1h10 sur 50 points)

- ✓ Questions sur la compréhension et l'analyse d'un document littéraire et éventuellement d'un document artistique.
- ✓ Questions sur des points de langue précis
- ✓ Un exercice de réécriture.

Dictée (20 minutes sur 10 points)

✓ Un texte d'environ 600 signes, souvent extrait de la même œuvre ou un texte dont le thème est semblable.

2 PARTIE 2 * 1h30 sur 40 points

Rédaction

- ✓ Pour le travail d'écriture, l'élève a le choix entre deux sujets en relation avec le texte étudié dans la première partie dont il conserve le sujet. L'élève choisit entre un sujet de réflexion et un sujet d'invention.
- ✓ Le travail d'écriture devra être développé de façon construite et cohérente en 300 mots environ (soit à peu près deux pages).



- → L'élève devra être capable de :
 - **Rédiger entièrement les réponses** en reprenant des éléments de la question
 - On enlèvera 1 point pour une ou deux réponses non-rédigées, 2 points au-delà de deux réponses non-rédigées.
 - **Faire figurer les citations** du texte entre guillemets.
 - Respecter les consignes et veiller à ne pas faire de faute d'orthographe.
- → Dans la **réécriture**, les fautes de copie et les modifications non demandées sont sanctionnées.
- → Dans la **dictée**, on retirera :
 - 1 point pour les erreurs grammaticales
 - 0.5 point pour les erreurs lexicales
 - 0.5 point pour la ponctuation, majuscule, trait d'union ou accent.

REUSSIR SON ANNEE DE FRANCAIS EN





La recette est simple. Il ne vous faut que quelques ingrédients : l'écoute, le sérieux, la participation et le travail.

- **⊃** L'écoute : il s'agit d'être attentif en cours. On écoute les **consignes** pour bien les suivre, on écoute les **conseils** pour bien les appliquer, on écoute le **cours** pour bien le comprendre. Cela suppose que les bavardages sont interdits !
- → Le sérieux : on fait preuve de sérieux quand on écoute et que l'on suit, quand on fait ce qui est demandé, quand on fait des efforts.
- → La participation: bien sûr, il s'agit avant tout de participer en classe en répondant aux questions mais aussi de s'investir dans un travail de groupe. En participant, on est actif, on comprend donc mieux le cours et on le retient mieux.
- → Le travail : il faut faire ses devoirs, faire ce qui est demandé en classe et participer aux activités de groupe (ne pas se reposer sur les autres et les laisser tout faire !).



Quand on ne comprend pas un élément du cours, il faut poser des questions.

Fonctionnement du cours de français

- -- L'année se déroule autour de plusieurs entrées et thématiques imposées par les programmes.
- → Les quatre entrées du cycle 4 et quatre thématiques spécifiques à la classe de 3 ème sont :
- (1) **Se chercher, se construire** : « Se raconter, se représenter ».
- (2) Vivre en société, participer à la société : « Dénoncer les travers de la société ».
- (3) Regarder le monde, inventer des mondes : « Visions poétiques du monde ».
- (4) **Agir sur le monde** : « Agir dans la cité : individu et pouvoir »
- (5) Questionnement complémentaire : « Progrès et rêves scientifiques ».
 - → Chaque chapitre est divisé en séances (une dizaine) dans lesquelles on traite un objectif plus petit. Il y aura des séances de lecture, d'écriture, de langue, d'histoire des arts...



Le classeur

- → Bien réussir son année, c'est d'abord bien tenir son classeur.
- → Votre classeur se composera de **six** parties que vous séparerez par des intercalaires sur lesquels vous écrirez les titres suivants :
- METHODOLOGIE toutes les fiches qui vous permettront de travailler de façon plus méthodique.
- **2** TEXTES tous les documents de la séquence sur laquelle nous travaillons. Lorsqu'une séquence est terminée, vous pouvez laisser cette partie à la maison.
- **3 GRAMMAIRE** tous les points de langue étudiés (grammaire, orthographe, conjugaison) ainsi que les exercices.
- **Q** LEXIQUE toutes les fiches de vocabulaire ainsi que les exercices

- **⑤ LECTURE DE L'IMAGE** l'analyse d'œuvres artistiques (tableaux, photographies, films...)
- 6 AP / EVALUATIONS les évaluations signées par les parents ou tuteurs légaux, les fiches d'AP



Matériel demandé

- → Classeur, feuilles simples et feuilles doubles, pochettes transparentes en plastique.
- → Stylos bleu/rouge/vert / noir, crayon à papier, gomme, règle, surligneurs (au moins trois couleurs différentes), ciseaux, colle, correcteur ruban (pas de correcteur liquide).
- → Classeur rigide (gros) à la maison (pour ranger les chapitres une fois terminés) ce classeur est à conserver à la maison.
- → Manuels : les apporter seulement si le professeur le demande.

En pratique

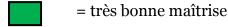
- → Les titres des chapitres et les synthèses seront écrits en rouge.
- Pour les **questions**, les **exercices** nous utiliserons un stylo bleu /noir.
- → Les **corrections des évaluations** / exercices se feront en vert.
- → Le travail donné en classe se fait **individuellement** / en **binôme** /en **groupe**, en **temps limité** et il est suivi **d'une mise en commun**.

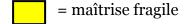


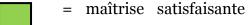
Les évaluations

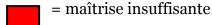
• ...seront annoncées à l'avance (environ une semaine) sauf pour les évaluations qui portent sur la leçon du jour.

** ... Même si rien n'est noté sur le cahier de texte, la leçon est toujours à revoir pour le cours suivant.









8-- ... Chaque évaluation corrigée devra être signée par les parents ou les représentants légaux.



Les lectures cursives

- → ...sont des lectures proposées aux élèves en dehors du temps scolaires mais obligatoires.
- → Elles sont souvent en lien avec le chapitre étudié.
- → Ces lectures cursives ne feront pas l'objet d'une fiche de lecture stéréotype mais d'un compte rendu original (boîte de lecture, mobile, ABCD-aire...) qui sera noté. Une feuille de route sera distribuée aux élèves pour la réalisation de chaque compte-rendu.

